L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 17, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 25 DÉCEMBRE 1886.

Théâtre de l'Opéra.

Il est heureux pour la direction du théâtre français qu'elle ait fait relâche hier. Cette soirée de Noël était autrefois de celles où l'on pouvait être certain d'arriver, dans tous les théâtres, au maximum de la recette. Les représentations en étaient, à cette date, le prélude du Réveillon obligatoire; on attendait l'heure de celui-ci, en foule, et très gaîment dans les salles de spectacle.

Tout cela est changé de fond en comble; les réveillonneurs sont maintenant fort clairsemés; et cette nuit de Noël, comme cette du Mardi-Gras, est devenue une non-valeur pour les théâtres, quels qu'ils soient.

Maintenant l'immense majorité de notre population passe tout autrement cette soirée de la veille du Christmas. On se répand par les rues—avec un assortiment de trompettes de tous calibres, de tambours, de mirlitons, de cornets à bouquin, de pistolets de fantaisie, de petards, de pois fulminants, de fusées, et durant des heures on se livre à des symphonies et à une pyrotechnie tintamarresques.

MM. les directeurs en doivent prendre leur parti : fermer leurs portes ou se résigner au minimum.

Aujourd'hui, en Matinée au moins, il en va tout autrement : on nous nous trompons fort, ou la salle contiendra malaisément la foule—petits et grands—qui va y porter. Petits principalement.

En effet, c'est pour les enfants le premier jour d'étrennes et M. Maugé leur en promet de nombreuses : 1500 jouets et une tombola à six lots dont on lira le détail à la première page de l'*Abeille*.

C'est déjà un attrait suffisant pour décider mamans et papas. Néanmoins la direction n'a pas marchandé, car à ce moyen puissant d'attraction elle a joint un splendide spectacle : *Faust*, avec Mlle Deravis dans le rôle de Marguerite, M. Weyss, pour la première fois, dans Siébel, Mme Lélong, dans dame Martha, M. A. Van Hoe, dans le rôle de Faust, M. Vernouillet, dans Méphistophélès, M. Maugé dans Valentin.

—Après la grande Fête de Walpurgis, dont le ballet est danse par la charmante Mlle Mailet, Mlles Paris, Murat, M. Varlet et tous les *vieux* très aimés de la danse.

Cette : *La Mascotte* : demain première représentation de Popérette : *Mme Barbe-bleue*.

—Les employés de M. J. Batt, Annotateur des Aliénations, lui ont présenté hier une coupe et un nécessaire en vermeil, ainsi de se remercier une fois de plus de la façon si courtoise, si amicale, dont il les traite.

Le président chef de bureau s'est montré fort touché de cette marque d'attention et en a témoigné son plaisir par quelques paroles heureuses.

Nous supposons bien qu'à côté de l'huitre et de la coupe vides devaient se trouver des flacons pleins, mais que l'on aura vidages vite et joyeusement.

Ce cadeau, d'une valeur artistique et historique, provient du magasin de M. Weunlatte.

Bibliographie.

L'ART : Revue artistique bi-mensuelle publiée par J. Rouam, éditeur, Paris. 27, Cité d'Antin, vient de faire paraître le numéro 111 de sa collection ; livraison que ne surpassent aucune autre en intérêt d'études en articles intéressants, en gravures illustratives.

En voici le sommaire :

TEXTE : *Les Maîtres anciennes*, par Anatole de Latour — *La Coupe de Jenny Sysmon* — *L'Art du bois*. *Les Ecoles françaises au XIXe siècle*, *Bourgogne*, *Franche-Comté*, par Edmond Bonnaffé — *Jean Jacher, statuaire lorrain* (1500-1567), par Charles Courbault — *Notre Pinacothèque* — *Le Musée Correr à Venise*, par Lucie Mohrner. — *Les Germania suite*, par Germain Bapst — *Académie royale de Belgique*. *Exposition de tableaux de maîtres anciens*, par Noël Delzac — *Notre Bibliothèque*.

GRAVURES HORS TEXTE — *Un Monsoir*. Eau forte d'Alfred Boitel, d'après le tableau de l'Ecole Bodin — *La Coupe de Jenny Sysmon*, d'après le dessin de Hans Holbein. Photogravure de la maison Goupil et Cie — *Le Héron*, reproduction d'une eau forte de Paul Rust.

GRAVURES DANS LE TEXTE : — *Porte du Musée de Dijon* ; — *Dossier de stalle* ; — *Cantat d'armoire* ; — *Cabinet* ; — *Détail d'une armoire*. Dessins de Maurice Deville — *Chemnée de Han, sculptée par Jean S. chec* — *Sculpture attribuée à Roger Jacher* — *Tête du Christ* ; — *Le Cadavre de Hattonchâtel* ; — *La Charité* ; — *Fragment de tombeau attribué à Ligier Richier* — *Tympan de la porte du Musée Correr* — *Initiale du XIIe siècle* ; — *Le Fondeur de Turchi en 1880* ; — *Le Fondeur de Turchi avant la restauration* ; — *Ancienne fonderie avant la restauration du Fondeur de Turchi* ; — *Le Fondeur de Turchi* (*Musée Carnavalet*) ; — *Isodoro Correr* ; — *La Maison Correr, à Venise* ; — *Saint Denis Bénissant Turc du Fondeur de Turchi en 1880* — *Candélabre en or* — *Pot à eau d'argent* ; — *Lampadaires en argent* ; — *Coupes horizontales des lampadaires en argent* — *Bouclier, à Bayreuth* ; — *Au tombeau du bouclier* — *Richard Wagner, vers 1868* ; — *Représentation du Tannhauser, à l'Opéra de Paris, en 1861* ; — *La Bière de Richard Wagner* ; — *Le Roi de Barbère et Richard Wagner* ; — *Richard Wagner dans l'Anneau du Nibelung*. (Gravures extraites de : *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres*.)

Nous ne saurions vraiment trop louer et recommander cette luxueuse publication, qui va s'embellissant chaque mois et est décrème indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'art dans le passé et dans le présent.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Il est vraiment regrettable que le public n'ait pas été plus nombreux hier à l'Académie de Musique. Mme Bowers paraissait pour la dernière fois dans le rôle d'Elisabeth, et, en vérité, jamais elle ne le joua mieux. Elle l'a étudié, fouillé ; artiste sérieuse, elle s'attache à faire ressortir ressemblante que possible la grande figure historique qu'elle est chargée de personnifier.

L'étudiée lui a pas été vaine ; la scène de la mort surtout a été détaillée avec une haute intelligence scénique, d'une façon bien graduée, exempte d'exagérations, émouvante toujours. En pareil dénouement, le réalisme est partiellement indispensable, mais Mme Bowers ne le pousse point à outrance. C'est une artiste.

Elle fait aujourd'hui ses adieux à la Nouvelle-Orléans. Elle jouera en matinée, *Lady Audley's Secret*, et le soir, *Macbeth*.

Cette matinée est surtout dédiée aux enfants ; on les fêtera en leur distribuant 10,000 jouets.

Mme Bowers, dans le *Lady Audley's Secret* et *Macbeth*, paraîtra M. Joseph Wheelock qui dans *Elisabeth* obtenait aussi hier un succès réel ; grâce surtout à sa grande scène du troisième acte.

Demain, reprise de *East Lynne*, dont Mlle Louise Rial jouera le rôle principal.

GRAND OPERA-HOUSE.— M. Bidwell ne fait point les choses à demi ; au Grand Opera-House comme à l'Académie de Musique, il y aura des cadeaux pour tous à la Matinée de ce jour, où l'on jouera *Fortune's Fool*, avec Mlle Louise Rial et sa troupe fort remarquée. Le soir, dernière représentation de cette même ouvrage.

Demain, le drame *Lights O' London*, avec ses décors splendides, ses trucs entièrement nouveaux, tout son grand spectacle enfin. Troupe nouvelle.

THÉATRE ST CHARLES. —A midi et à huit heures, la pièce si amusante, si amoureusement, si élégamment montée : *Cricket on the hearth*, par le Star Dramatic Company. L'ouvrage est en trois actes, comme on le sait, et on lui a fait tout un cadre de décors et d'effets mécaniques absolument nouveaux.

A l'étude : *Fulco shame*.

THÉATRE FARANTA.—M. Faranta sait ce que l'on doit aux enfants au jour de Christmas ; il ne peut oublier dans les cadeaux une Matinée commençant aujourd'hui à midi ; il leur offre ainsi une heure, dont les numéros seront distribués gratis à ses visiteurs, et qui a pour titre : *Never forget*.

Eze-nog traditionnel.

M. D. Bidwell n'était pas là hier soir pour partager avec nous l'excellent eggnog annuel et traditionnel qu'il nous avait envoyé pour la trente-sixième fois.

Nous y avons fait honneur, du moins, en buvant à la santé de l'homme, au vieil ami, à la prospérité du directeur habile, large et courtois, qui, depuis environ trente-six ans, conduit avec tant d'habileté deux et trois théâtres, et sert si intelligemment la cause de l'art à la Nouvelle-Orléans.

A l'occasion du Christmas nous prenons plaisir à lui renouveler l'assurance de nos plus vives sympathies, et à lui adresser nos souhaits les plus affectueux.

BATAILLE DE PARIS.—Mettez dans l'emploi de la présente journée — Noël — une heure consacrée à visiter le panorama de la Dernière Bataille de Paris, qu'on peut voir tous les jours, au coin des rues Dauphine et du Canal, de huit heures et demie du matin à cinq heures du soir. *Lecture* toutes les heures sur le sujet de cette vaste et dramatique peinture.

LUNCH.—M. Léon Lamothe offre, ce matin, à la rotonde St-Charles, un lunch auquel il convie ses amis et ses clients —Tout un monde. On s'attablera à 11 heures et demie.

On sait avec quelle libéralité M. Lamothe fait les choses ; donc pas n'est besoin de dire que ce qu'il appelle modestement un lunch, sera un repas somptueusement servi.

Remercîments pour la lettre d'invitation adressée à la rédaction de l'*Abeille*.

Passagers arrivés à New-York, le 21 décembre, par le "Château-Leoville", venant de Bordeaux.

M. Albert Ferbos, Mme Ferbos, M. Pierre Ferbos, M. Gaston Ferbos, M. Arnold Mauralic, M. Léon Castera, M. Lescarcelo, Mme Lescarcelo, M. A. Bougeres, M. C. Duflis, M. Eugène Laporte, Mlle Marie Fourcade, M. Gaston Bourda, M. Léon Vriarté, et 44 passagers d'entrepont.

A PROPOS DE DEUX DISCOURS.—Le journal russe *Novoié Vremia*, faisant allusion au récent discours du feld-maréchal de Moltke, se livre aux réflexions suivantes :

Nous ne comprenons pas bien pourquoi le feld-maréchal suppose que l'augmentation de l'effectif de l'armée allemande aura pour résultat de garantir la paix européenne.

Le comte de Moltke se figure-t-il que quelques corps de troupes ajoutés à l'armée allemande obligeront la France et la Russie à désarmer ?

Cela serait un de peut plus naïf, surtout alors que nous avons affaire à un adversaire puissant comme l'Allemagne, n'hésitant jamais à profiter de la faiblesse relative de ses voisins et ayant pris pour devise : "La force prime le droit."

L'augmentation projetée de l'effectif de l'armée allemande aura seulement pour conséquence l'augmentation des armements des voisins de *droite* et de *gauche* de l'empire allemand. La paix européenne continuera surtout à être chancelante et difficile à maintenir si l'on veut tromper à Berlin la politique qui consiste à compter plutôt sur la *précieuse alliance de l'Autriche Hongrie* que sur la vieille amitié de la Russie, qui s'est toujours montrée désintéressée au point d'oublier son propre avantage.

Nous devons, dans tous les cas, être reconnaissants au feld-maréchal de Moltke de nous avoir si franchement et si clairement prouvé que toutes les concessions faites par nous au gouvernement de Berlin, dans des questions politiques ayant pour nous une importance capitale, ont eu pour résultat de faire considérer le voisin de *gauche* de l'empire allemand comme aussi dangereux pour cet Etat que le voisin de *droite*, qui aspire à reprendre les deux provinces qui lui ont été enlevées.

La *Perseveranza*, un des organes les plus importants de la presse italienne fait au sujet du même discours et de celui du général Bronsart de Schellendorff, au Parlement allemand, les observations qui suivent :

Nous-mêmes, dit-il, que rien ne nous étonnerait plus, nous sommes stupéfaits, impressionnés par les accusations que M. de Moltke et le ministre de la guerre lancent contre la France, en plein Parlement, pour justifier le nouveau projet de loi.

Un pareil langage ne serait toléré, dans aucun autre Parlement, par aucun autre gouvernement ; et les efforts de nos officieux pour défendre les deux chefs militaires prussiens nous font pitié.

Une pareille défense est impossible.

Elle est impossible parce qu'il est inexact de dire, comme de Moltke et le général Bronsart, que les forces militaires de l'Allemagne sont inférieures à celles de la France.

Pour parler clairement, c'est faire de la politique sans égards internationaux, sans scrupules, à la Barbarossa.

Cela signifie que ces hommes, qui demain se croiront plus forts que d'autres, feront la guerre sans déclaration et ordonneront à leurs alliés de la faire pour eux de la même manière.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES DE FRANCE.—Nous avons annoncé qu'une commission spéciale, présidée par le colonel Parison, avait été chargée de préparer un décret d'organisation du commandement dans les places fortes ; cette commission a terminé son travail, qui a été soumis à l'approbation de M. le ministre de la guerre. Un état major permanent sera constitué dans chaque forteresse, et les quatrièmes bataillons des régiments d'infanterie, qui sont détachés dans les places et destinés à leur défense, seront groupés, trois par trois, sous le commandement d'un lieutenant-colonel.

Un décret présidentiel modifie, sur quelques points, la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires. Désormais, les officiers et les fonctionnaires militaires qui sont logés à leurs frais ne seront tenus de fournir le logement qu'à ceux qui occupent le logement qu'ils occupent excède, quant au nombre de pièces, celui qui serait affecté à leur grade ou à leur emploi dans les bâtiments de l'Etat.

Sur l'état des ressources, les maires retiendront compte que de la partie du logement qui excède le nombre de pièces affecté au grade ou à l'emploi, d'après les règlements militaires.

Les décorateurs de salles publiques déposées dans leur domicile, les veuves et filles vivant seules et les communautés religieuses de femmes, les officiers et fonctionnaires militaires logés à leurs frais dans leur garnison ou résidence ne seront tenus de fournir le cautionnement que dans les dépendances de leur domicile qui peuvent être complètement séparées des locaux occupés pour l'habitation.

Dans tous les cas où il a lieu à indemnité pour le logement ou le cantonnement des militaires, cette indemnité ne sera donc due qu'autant que le nombre de lits ou places occupés dans le courant d'un même mois excédera le triple du nombre des lits ou places portés sur l'extrait des tableaux dont il est fait mention à l'article 25. L'ancienne seul ouvre droit à une indemnité.

Les brigades de gendarmerie vont recevoir des tableaux d'honneur qui seront placés dans les bureaux des chefs de brigade ; sur le fond du tableau sont gravés les noms des principaux bienfaiteurs de l'armée française et de la gendarmerie en particulier, parmi lesquels il faut citer le maréchal Baraguey d'Hilliers, le général Duverger et le commandant Hériot.

LES DESSINATEURS-LITHOGRAPHES EN FRANCE. — Le 5 décembre, a eu lieu, sous la présidence de M. Antonin Proust, la distribution des prix aux élèves de l'école professionnelle d'apprentissage des dessinateurs-lithographes, 4, rue Restaud.

Dans une allocution qui a produit la meilleure impression, l'honorable député a rendu hommage aux efforts persistants du directeur de l'école, M. Sanier, pour développer et perfectionner de plus en plus cet art de la lithographie qui, quoique d'origine étrangère, a fait de si brillants progrès en France, dans ces dernières années. Puis M. Antonin Proust a raconté ses récents voyages en Angleterre et en Allemagne. Il résulte de ses observations qu'avec des sacrifices dix fois moindres que ceux qui sont faits dans ces pays, on obtiendra en France des résultats dix fois meilleurs.

En terminant, il a appelé l'attention des pouvoirs publics sur la crise du travail, beaucoup plus grave que les crises ministérielles, et il croit que le devoir de l'Etat est, surtout, de la combattre en venant en aide à l'initiative privée dans toutes les œuvres patriotiques entreprises en matière d'enseignements.

M. Chabert, conseiller municipal, qui assistait à la séance, a pris ensuite la parole, et la cérémonie s'est terminée par la distribution des récompenses.

CHRONICLE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 décembre 1886.
—Indications—Pour la Louisiane, beau temps ; vents du nord, devenant variables, un peu plus froid.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1886
Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.
No 124 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	44	6
Midi	58	14
3 P. M.	58	14
6 P. M.	54	12

Nlle-Orléans, 24 décembre 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	58	Nashville, Tenn.	30
Augusta, Geo.	54	Pittsburg, Pa.	44
Savannah, Geo.	62	Cairo, Ill.	30
Mobile, Ala.	62	Davenport, Iowa	17
Montgomery, Ala.	61	Dubuque, Iowa	16
Vicksburg, Miss.	48	Keokuk, Iowa	22
Galveston, Tex.	58	La Crosse, Wis.	10
Indianola, Tex.	62	St-Louis, Mo.	26
Shreveport, La.	51	St-Paul, Minn.	2
Corsicana, Tex.	—	Leavenworth, Kan.	21
Chattanooga, Tenn	49	Omaha, Neb.	11
Cincinnati, O.	36	Yankton, D. T.	4
Louisville, Ky.	39	Key West, Fla.	78
Memphis, Tenn.	43	Nlle-Orléans, La.	56

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John A. W. Porter à Mlle Margaret Sherburn;
Gabriel Fillaud à Mlle Jennie Hubbs;
Léon C. J. David à Mlle Mary C. Petersen;
Albert Firmin à Mlle Marie Dufour;
Hilary M. Nugent à Mlle Mary R. Quirk;
Moise Rochon à Mlle Ida Young;
Wesley Washington à Mlle T. X. Washington;

Naissances.

Mme George Weaver, un garçon,
Mme John Cushing, un garçon,
Mme Aloysius Wetzel, un garçon,
Mme Charles Poirier, une fille;
Mme John H. Hefner, un garçon;
Mme Calogero Carmo une fille;
Mme Rév S. H. Werlein, un garçon,
Mme Emile Julian, un garson.

Décès.

Louisa Anderson, 55 ans, rue Carondelet, près Euterpe;
Mary Engert 6 ans, rue Clara, entre Quatrième et Washington;
Damian Vives, 17 jours, 191 rue South Liberty;
Lucy Horton, 50 ans, 428 rue Poydras;
Lawrence C. Sheehan, 15 mois, 518 rue des Magnolias;
Mme Veuve Catherine Miller, 65 ans, 503 rue Constance;
George W. Mondage, 33 ans, 112 avenue Washington;
Mme F. Brito, 45 ans, 140 rue Dumaine.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Jane Morrell et son mari Henry S. Ward à Rodolph Bruning : 1. deux terrains dans le 6me district, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiane, les rues St Georges, Liberté et St André ; 2. deux terrains dans l'ilet borné par l'avenue Louisiane, les rues St André, St David et Toledano, $350.

Mme Vve Justin Aicard, à Henry Aicard un terrain dans le 2me district dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Louis et Toulouse, $2500.

Mme H. S. Bérard à Alexander N. Guignard, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Grands-Hommes ou Dauphine et Bourgogne, $1000.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Le grand jury a été déchargé de ses fonctions jusqu'au 1 janvier.

David Blackshear Blackshear, diplômé de l'Université Tulane, a été admis à pratiquer.

Cours Civiles de District.—
Inventaires.

Le mineur John W. Sherlock, $250
Les mineurs Colligan, $285 71.
Succession de John Stack, $1,853 50
Succession d'Alfred Shaw, $5,375 20.
W. J. Richards contre O. H. Schonhausen—Procès pour une note de $500.
John T. Gibbons contre Edouard Macheson. Procès pour $1,000.
A. S. Michaïlis contre Margaret Kalland. Habeas corpus par la garde d'enfants.
Bühler & Schreiber contre Michael Weess. Procès pour $500.

Juge Righter.

Nicholas Théodore et C. F. Sarrazin contre L. J. Sheahan. Opposition de non-lieu.
Succession de Henry G. Jones. Les héritiers sont mis en possession.

Juge Tissot.

Remes & Beck contre Joh. Jacobs. Jugement en faveur des demandeurs pour $363.

Juge Houston.

Succession de Virginie Debaillon. Les héritiers sont mis en possession.
J. W. Wiggins contre Thomas Forrester. Jugement en faveur du demandeur pour $512. La demande en revendication du défendeur est rejetée.

Juge Monroe.

M. Ahrens contre Wm. Lagan. Abandon des poursuites.
Toutes les divisions ajourneront jusqu'au premier lundi de janvier.

Cour Criminelle de District—Section A. — Antonio Matteo port d'armes cachées, $2,50 ou 2 jours de prison de paroisse.

Cour du Recorder Davey.—Jack Lucas, vous de fait, renvoyé du vant la cour criminelle sous caution de $250.
John Monerjehl, falsification de lait, $5 ou 10 jours.

Suicide.—M. Tourné, épicier, rue Royale No 19, a perdu son fils hier à 3 heures du matin, dans de terribles circonstances.

John Tourné, était âgé de 43 ans, marié et père de 5 enfants qu'il adorait. Il aimait passionnément sa femme et l'on ne sait à quoi attribuer sa fatale détermination. Il était très gai, et d'un caractère toujours égal. Ses affaires commerciales ne lui donnaient aucun sujet de mécontentement, et rien ne pouvait faire prévoir la façon tragique dont il a mis fin à ses jours.

Aussi, grand a été l'étonnement, et grande la douleur, lorsque hier matin à 8 heures, on a découvert dans le cellier de son père le malheureux jeune homme baignant dans son sang, la gorge ouverte ayant à ses côtés un énorme couteau de boucher. Il s'était coupé la gorge d'une oreille à l'autre et était mort à bout de sang.

On ne sait dans la famille à quoi attribuer cette fatale détermination, mais un parent a déclaré que le jeune homme souffrait depuis quelques temps de violents maux de tête, et comme il était incommodé par une grande pesanteur qu'il ressentait dans le cerveau, il est hors de doute qu'il a été pris d'une congestion cérébrale et qu'il a agi inconsciemment.

Noel.—Ce mot de Noël est pour les petits enfants le synonime de jour de fête ; aussi attendent-ils chaque année avec impatience cette date du 25 décembre, où leur vieil ami le Père Noël vient leur rendre visite et déposer par la cheminée quelques menus présents dans leur soulier.

Il en est bien peu qui n'aient part à cette fête, car, des plus pauvres aux plus riches, il n'est pas ce jour-là une famille qui veuille laisser passer inaperçue la fête de la naissance du Christ.

Et comment en serait-il autrement ? Le bonheur et la joie ne sont pas seulement pour les enfants, les parents en ont aussi leur bonne part. Eux aussi, ont ressenti autrefois les émotions de ce fameux jour, et comme ils en connaissent le prix, ils se font un bonheur, un devoir, de les provoquer et de les satisfaire. Au plaisir de recevoir a succédé pour eux celui non moins grand de donner, et certes ils n'auraient garde de s'en priver.

C'est cette satisfaction qu'ont voulu se donner hier soir les membres de la *Fire Insurance Patrol* dont la station est située rue Julie No. 102.

Le Père Noël avait donné la rendez-vous aux jeunes enfants des amis de la compagnie.

A 7 heures la salle était déjà presque comble, et il en arrivait toujours ; c'était une véritable nuée de bambins de tous âges groupés autour d'un arbre de Noël chargé de jouets et couvert d'innombrables bougies multicolores.

Au bout de quelques instants, le Père Noël pliant sous le poids d'une hotte chargée de jouets, faisait son entrée dans la salle au milieu des acclamations et des cris des enfants. La distribution des jouets n'a pas été la partie la moins curieuse et la moins amusante de la fête. Les grandes filles avaient des petits chevaux, les petits garçons des poupées ; tel qui eut voulu une trompette avait une poupée ; tel autre qui était devenu possesseur d'un crocodile en ferblanc enviait une trompette.

C'est pourtant ce dont se composait la majeure partie des jouets ; aussi, sitôt en possession de leurs instruments, les bambins ont commencé un concert assourdissant, dont ils se sont heureusement bientôt fatigués. Mais la prévoyance de MM. Kalinski, Bulger et de tous ces messieurs, n'était pas en défaut ; un piano était là pour faire danser les gamins, et quelques dames ont eu la gracieuseté de leur exécuter quelques morceaux.

Une profusion de bonbons qui était entassée au pied de l'arbre a été mise au pillage, puis, comme ces sucreries devaient infailliblement altérer les jeunes invités, on leur avait préparé une abondante limonade dont ils ont fait grand cas.

Ces messieurs de la compagnie se sont conduits en vrais pères de famille. Ils ont fait danser les enfants, ont eu pour eux mille amabilités et ont fait leur possible pour les distraire et les amuser. Certes, ils y ont entièrement réussi, car d'un bout à l'autre de cette gentille fête, qui a duré trois heures, l'entrain, la gaîté, l'animation n'ont pas cessé de régner, et l'on peut affirmer que les parents et invités se sont amusés autant que les enfants.

C'est une fête dont ceux-ci se souviendront et dont ils seront reconnaissants à M. Kalinski.

Nos remercîments pour la gracieuse invitation adressée à l'ABEILLE, et MERRY CHRISTMAS aux membres de la Compagnie.

En route pour le pénitencier.—Trois nègres du nom de Bailey Dugat, Evard Honhone et Charles Abrams, condamnés pour vol, ont été enfermés hier à la 3me station.

Le shérif, Campbell, de la paroisse Lafayette les conduira à Baton Rouge, où le premier doit payer une condamnation de 15 mois, les deux autres de 9 mois.

Renversé. — Hier à 4 heures 30 de l'après-midi, un nommé Marshall qui passait au coin des rues Remparts et Erato a été renversé par un Wagon et légèrement blessé. Il a été transporté chez lui rue des Remparts No 409. Il s'est opposé à l'arrestation du conducteur.

Brûlé.—Jeudi, à 5 h. du soir, un enfant du nom de Thomas F. Kuntz, qui habite rue Sorapuru No. 87, qui jouait avec un petit canon, a jeté une allumette enflammée dans une boîte pleine de poudre. Il a été brûlé grièvement à la figure. Il a reçu les soins du Dr Holthoff.

Vol.—Jeudi, à 11 heures du soir, un nommé John Charley, cuisinier à bord du steamboat G. W. Anderson, a été volé d'une somme de $50 par cinq individus qui l'ont attaqué au coin des rues Bouny et Delaroude.

Le quai.—Hier, à 6 heures 30 du matin, le quai, au pied de la rue des Ursulines, a glissé dans le fleuve entraînant 150 balles de coton qui étaient entassées à cette endroit. Quinze balles ont été endommagées par l'eau.

Imprudence.—Hier, à 9 h. 30 du matin, un enfant du nom de John C. Bach Jr., qui habite au coin de la rue du Canal et de l'avenue Louisiana, s'est blessé à la main en jouant avec un pistolet. Il a été soigné par le Dr Stanhope Jones.

Funèbre découverte.—Hier à midi, un enfant du nom de Sidney Crawford a découvert le long du mur du cimetière Washington, entre une Sixième et Colisée, le cadavre d'un enfant nouveau-né, du sexe féminin. Le coroner a été informé et l'enfant a été inhumé aux frais de la ville.

Rectification. — Nous nous empressons de rectifier une erreur regrettable qui a été commise dans le numéro d'hier, lorsque nous disions que M. Rouquelhuy avait été mis sous caution de $250 pour avoir vendu un billet de la loterie de la Havane.

M. Rouquelhuy a simplement violé la loi de la loterie de la Louisiane en vendant un billet d'une loterie étrangère.

Paragraphes — Depuis plus de deux mois, le pont jeté sur le canal à Rondelet, à la hauteur de la rue Galvez, est en très mauvais état. Les habitants du quartier qui veulent traverser ce canal, sont obligés de remonter jusqu'à Claiborne, ou de descendre jusqu'à Broad, pour trouver un pont sur lequel on puisse s'aventurer sans danger. Les propriétaires locataires, ainsi que ceux qui fréquentent ce quartier, demandent avec instance qu'on répare le pont de la rue Galvez. Avis à qui de droit.

—L'état de l'hospitalisé est resté le même depuis mardi soir. Il n'y a ni amélioration ni aggravation dans l'état du malade.

—Hier à 5 heures du matin, le sloop Robert O. N. Anderson était en route pour la Mobile Bay, ancré en face des abattoirs, lorsque des voleurs se sont dépêchés de monter à bord de la remorque et de prendre la fuite. Le propriétaire du paraphile qui était à bord, a pu en faire prisonnier un seul qui a été remis entre les mains de la police.

—Le nommé Antoine Cambre, qui a été blessé par un coup de couteau, a été transporté à l'hôpital.

La Tempete du 8 décembre en France.

Extrait du *Temps* du 10 décembre :

Du 10

A VANNES

L'ouragan qui a soufflé hier sur Paris a exercé des ravages sur les cheminées, les échafaudages, les palissades, emporter et retourner par les bourrasques, les chapeaux des passants s'envolant dans la Seine.

Dans les jardins publics, le sol est jonché d'arbres et de branches brisées.

Parmi les accidents ou personnes, citons les plus importants :

A dix heures du matin, une passerelle de fer, attachée d'un magasin de nouveautés du boulevard de la Villette, a frappé au front un sieur Howat, journalier, qui a été assez grièvement atteint.

Rue Bolivar, une palissade s'effondrant a contusionné plusieurs passants.

Avenue de Cichy, une cheminée s'est écroulée et deux personnes ont été frappées à la tête par des débris de briques et de maçonnerie.

Un étudiant en médecine, qui traversait le boulevard Pereire a été atteint par les poutres d'une enseigne qui s'effondrait. Il a été relevé, fortement contusionné, et transporté à l'hôpital Lariboisière.

La vent soufflait avec une violence extrême ; les cochers des voitures de place fouettaient à tour de bras les malheureux qui trottaient péniblement, arrêtés par les bourrasques. La nuit, le vent, s'engouffrant dans les rues, avec un vacarme assourdissant, empêchait de dormir les Parisiens paisibles.

Voici un fait qui a mis en gaieté, dans l'après-midi d'hier, les habitants du boulevard de l'Hôpital :

Un passant voit son parapluie retourné et emporté dans une bourrasque ; le parapluie va frapper dans la vitrine d'un épicier, brise une glace et renverse avec fracas des flacons de liqueur. Le propriétaire du magasin, bien qu'ennuyé de cet incident, ne fit aucune observation au passant, qui n'en pouvait mais, et lui rendit le parapluie. Mais l'instrument protecteur s'était déclaré en passant à travers la glace et son propriétaire, furieux, en réclame le prix à l'épicier. Celui-ci proteste, naturellement, le passant hausse, en crie, on s'injurie, un rassemblement se forme et l'on va en venir aux mains, lorsque arrivent des gardiens de la paix. On conduit le propriétaire du parapluie chez le commissaire de police, qui ne lui fait comprendre qu'après beaucoup d'explications que ses prétentions étaient exagérées.

EN PROVINCE.

Sur le littoral, la bourrasque du Sud-Ouest a soufflé avec une extrême violence, et encore une fois le baromètre est descendu bien au dessous des limites ordinaires. Au Havre, il a marqué 730 millimètres, et hier matin le vent soufflait presque en tempête.

Heureusement il y a peu d'accidents maritimes à relever dans ce port. Le vapeur français l'*Isabelle*, venant de Bordeaux à destination de Rouen, a abordé au grand quai le *François Ier*, mais les avaries sont légères. En ville, quelques dégâts, mais sans gravité.

Notre correspondant de Calais nous télégraphie que le temps est épouvantable dans le détroit, qu'il vente une tempête du Sud-Ouest avec grêlons d'une extrême violence et que les communications entre la France et l'Angleterre n'ont lieu que par Calais et Douvres, le service de Boulogne à Folkestone étant interrompu.

A Boulogne, le patron du bateau de pêche No. 1225 a été enlevé du pont de son navire par une lame et a disparu. Deux hommes de l'équipage du vapeur *Montalaire* ont subi le même sort.

Le littoral breton paraît avoir été sur le passage du centre de l'ouragan. On nous signale de Brest que la rade a été consignée. A Nantes, la circulation était impossible, tant elle était devenue dangereuse sous la pluie de cheminées, de tuyaux et d'ardoises qui tombaient de tous côtés. La façade de la cathédrale a beaucoup souffert. Plusieurs tuffeaux qui ont été arrachés et gisent à terre.

De Périgueux, on nous mande que la bourrasque a été violente et que, par suite de pluies dérieuses, la rivière commençait à déborder.

11 décembre

A L'INTÉRIEUR.

Les nouvelles que nous recevons de tous les points du territoire, et surtout du littoral, sont navrantes. De mémoire d'homme, jamais le vent n'avait soufflé aussi longtemps et avec une si grande violence. En Manche, la mer était démontée. L'entrée du port de Dunkerque a été impraticable ; un trois-mâts, le *Bayville*, est à la côte et on le considère comme perdu.

La goélette *Paul*, de Dunkerque, s'est échouée près de Boulogne et on a eu grand peine à sauver l'équipage.

A Calais, la mer est encore terrible. Notre correspondant nous télégraphie ce matin que la tempête d'Ouest continue avec grêle, éclairs et tonnerre, et que la mer est aussi démontée aujourd'hui qu'hier. Les paquebots-poste seuls lui paraissent.

A Lille et Douai, les dégâts sont considérables. On ne compte ni les vitres brisées, ni les cheminées arrachées, ni les arbres déracinés dans les jardins publics.

A Boulogne, interruption complète du service avec l'Angleterre. Rue Faidherbe, la couverture des maisons qui portent les numéros 66, 68 et 70 a été arrachée par le vent. La mer déferle avec rage contre les falaises et la digue du port en eaux profondes.

On a parlé hier de deux hommes enlevés sur un bateau ; c'est heureusement inexact.

On signale un naufrage dans les parages de Berck.

Au Havre, la journée d'hier a été aussi mauvaise que la nuit. Au moment de la marée haute, d'énormes paquets de mer s'abattaient avec fracas sur les bastions des forts de la Floride, la digue Saint-Jean et les ouvrages établis de la baie de Sainte-Adresse à Frascati. En ville, les dégâts ne sont pas aussi considérables que dans la tempête d'octobre ; le boulevard maritime résiste jusqu'à présent, mais si le vent, qui est au sud-ouest, passe avec violence au nord-ouest, il est à prévoir que le boulevard subira encore une fois de grands dégâts.

Dans l'avant-port, le brick *Mathilde*, de Cherbourg, qui était mouillé devant l'écluse de la Barre, a chassé sur ses ancres et a coulé près du quai de l'Ile. Son arrière est défoncé.

Hier, à midi, le baromètre marquait 731 millimètres.

De Villequier, on signale la perte de la goélette la *Bretonne*, qui a chaviré au mouillage mercredi à quatre heures. Grâce au dévouement des pilotes et des pêcheurs de Villequier, l'équipage, sauf le mousse, a été sauvé.

A Orléans, Tours, Nantes, Angoulême, un temps affreux, des tombées d'eau énormes accompagnées d'un vent violent.

Le vapeur français *Suzanne*, venant du Passage, s'est jeté à la côte à l'entrée de la Gironde, en face du Bane-la-Mauvaise. L'équipage a été sauvé.

Le longre *Hortense-et-Augustine*, allant de Pontrieux à Bayonne, s'est perdu à la côte dans la baie de Saint-Jean-de-Luz. Son équipage a été sauvé avec le va-et-vient de l'appareil porte-amarre de la Société centrale des naufragés.

Notre correspondant de Bordeaux nous télégraphie ce matin que, la nuit dernière, la tempête a soufflé avec une violence extraordinaire et qu'elle dure encore.

La mer est affreuse à Biarritz et à l'entrée de l'Adour.

L'ouragan a coïncidé avec une tempête de neige qui a été annoncée hier par l'observatoire du Pic du Midi et qui s'est abattue sur Bayonne, avec tonnerre, grêle, etc., en semant des ruines sur son passage.

ALGÉRIE.

On nous écrit, d'Alger, le 7 décembre :

Dans la nuit de dimanche à lundi, et pendant la plus grande partie de la journée d'hier, une violente tempête a régné sur nos côtes. Les lames passaient par dessus les jetées qui protègent le port d'Alger et on s'assoupissait dans le bassin au tintillonnés ressac. Le paquebot de la Compagnie transatlantique qui arrive le dimanche, hier a été projeté contre un autre steamer de la Compagnie. Plusieurs chaînes de mouillage coupées et se sont promenées dans le port à la dérive, non sans causer quelques avaries aux bateaux et aux chalands qu'elles ont rencontrés.

La tourmente a cessé que vers trois heures du soir. Le boulevard des Dames, long d'environ de 4 mètres au dessus de l'eau, recevait d'énormes paquets de mer que le vent emportait. La circulation avait duré interrompue également sur la route de Saint-Eugène.